## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION 6 – 2023 / N°12

**SEANCE du 12 DECEMBRE 2023** 

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES : Contre : 0 Pour :13 Abstention : 0 Date de la convocation : 05/12/2023

L'an deux mil vingt-trois et le douze décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

<u>Présents</u>: ANDEOL Hervé, BONNET Annick, ROUZET Christelle, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, REBOUL Grégory, MANENT Corinne, LASSAGNE Cécile,

Absents: CARMICHAEL Benoit donne procuration à Hervé ANDEOL

LAMBERT Daniel donne procuration à Christelle ROUZET

**VIAL Anne- Claire** 

## Objet : Nomination du parc à côté de la salle des fêtes

Monsieur le Maire propose de donner un nom au Parc situé entre la salle des fêtes et l'école.

Après en avoir délibéré;

## Le Conseil Municipal,

- **Décide** de nommer le parc : Parc RUSITTI en mémoire de M. et Mme RUSITTI anciens propriétaires de cette parcelle.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus. Pour extrait conforme A St Gervais sur Roubion, le 13/12/2023

> Le Maire, Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la Publication le 13/12/2023 Et de la réception en Préfecture le 13/12/2023

Le Maire